

# Mémoire et Patrimoine de Les Marches

**Depuis quand sommes-nous Marcherus ? (Suite)**

*Emigration et immigration aux Marches*



**Notre village  
est-il le seul à  
s'appeler  
"Marches" ?**



**Actualités de  
l'association**

**Préparation des journées  
du patrimoine 2008**



**Les  
Huguenots  
aux Marches**



*Emigrants en partance pour d'autres terres*

**Sur les traces de nos ancêtres Marcherus**

*Ou comment faire de la généalogie aux Marches ?*

édité par

Association Mémoire et  
Patrimoine de Les Marches



**L'Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches a été fondée en Juin 2006 et s'active depuis lors à réaliser son objectif : la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine archéologique, historique, culturel, culturel, artistique, technique et naturel de la communauté des Marches par tous les moyens appropriés.**

**Adhésion 10 euros (5 euros pour mineurs et étudiants)**

**Pour toutes informations :  
GARLATTI Ghislain  
06 88 72 87 77**

#### SOMMAIRE

P. 2

Depuis quand sommes-nous marcherus ?  
*Emigration et immigration aux Marches*

P. 6

Notre village est-il le seul à  
s'appeler "Marche" ?

P. 11

Sur les traces de nos ancêtres marcherus ou  
*comment faire de la généalogie aux Marches ?*

P. 17

Sur les pas des Huguenots

P. 19

Actualités

#### EDITO

L'action patrimoniale et mémorielle consiste à repousser les frontières. Repousser les frontières de notre connaissance locale. Repousser tout ce qui limite la compréhension de notre environnement immédiat et de nos racines.

Les techniques de généalogie permettent ainsi de chasser notre ignorance des générations antérieures, comme on dépoussière un livre oublié.

L'enquête révèle alors une communauté des Marches vivante dans le temps à l'image de ces Marcherus du XIXème siècle qui, eux, ont fait fi des frontières et sont partis à l'étranger bien au-delà des douanes nationales.

Restons dans la thématique des limites. Les Marches, nom de notre village, porté par de nombreuses autres communes en France signifie justement : frontières, confins.

N'hésitons donc plus : suivons notre destinée et marchons explorer notre histoire.

Ghislain Garlatti  
Président

#### FAITES DES DONN !

Généalogie, archéologie, patrimoine... l'association a de grands chantiers ! Si vous souhaitez soutenir l'association autrement que par l'adhésion, il vous est possible de faire un don en faveur de l'association Mémoire et Patrimoine de Les Marches : 20, 30, 50 euros ou plus ! Cette action donne droit à une réduction d'impôt selon les dispositions des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

## Depuis quand sommes-nous Marcherus ? (Suite)

### Emigration et immigration aux Marches

Ghislain Garlatti

Un premier article sur ce sujet, paru dans le Bulletin n° 1, avait été structuré autour de «la communauté villageoise de Les Marches» : comment s'était-elle constituée, quelles familles l'avaient renforcée et surtout quel avait été son accroissement au cours des siècles.

L'augmentation lente (grâce à un apport régulier de nouveaux arrivants venus de Savoie ou du reste de la France) avait ainsi été constatée faisant de Les Marches – avec près de 1900 habitants – le village le plus peuplé du canton de Montmélian au XIX<sup>ème</sup> siècle .

Le village était encore, à cette époque, une communauté rurale tirant ses ressources de la terre. Or, celle-ci s'est vite entièrement mise en valeur : déjà le cadastre sarde de 1732 nous montre peu de friches et les rares espaces non encore parcellisés le furent au XIX<sup>ème</sup> siècle. Ainsi, les Aymes sont colonisés et Saint-André entièrement exploité par la main de l'homme. Les habitants grimpèrent même jusqu'au pied du Granier pour nourrir leurs bêtes, les alentours du lac Noir déboisés servant de pâturage.

Qui se promène encore aujourd'hui sur la commune peut toujours rencontrer les traces de l'habileté et du labeur de cette communauté populeuse : murets de pierre sèche le long de chemins tortueux, sartos patiemment élevés sur des parcelles éloignées, vieux puits creusés à la main. C'est aussi leurs outils – râtaux en bois, herses, araires, qui reposent dans les greniers, vieilles granges ou collections d'amateurs du patrimoine rural. Dans les champs mêmes surgissent parfois quelques vieilles faucilles rouillées, des bouts de cruches et de bouteilles, vestiges archéologiques de cet « âge d'or rural ».



Vendanges aux Marches

Autour des années 1860, sans parler de «surpopulation», on peut dire que le village est «plein». L'explosion démographique du XIX<sup>ème</sup> siècle rend la situation des jeunes Marcherus ou des familles les moins bien loties beaucoup plus difficile. Il n'y a plus de terres nouvelles à exploiter sur la commune et les produits de l'agriculture locale commencent à subir la concurrence des cultures d'autres régions, amenées par train à la gare de Les Marches, ouverte en 1857. La modernisation de l'agriculture n'apporte pas non plus de solutions pour les plus démunis, la machine dépréciant la valeur du manœuvre.

N'ayant plus les moyens de s'épanouir économiquement dans leur village et de "vivre au pays» nombre de jeunes Marcherus, nés à partir de 1850, sont contraints à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle de prendre le chemin de l'émigration.

## ï Les Marcherus émigrés

Les Savoyards, depuis de nombreux siècles, sont connus à travers l'Europe comme des gens migrants et mobiles. Commerçant en Suisse et en Allemagne, colporteurs en France et en Italie, chaudronniers itinérants, porteurs, maçons, charpentiers ou encore tailleurs de pierre, les Savoyards sont coutumiers de l'exode saisonnier ou définitif. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, ils forment dans les grandes villes, comme Paris ou Lyon, de petites communautés d'immigrés ayant leurs propres liens de morale, de justice et de solidarité. Ouvriers des manufactures, ouvrières des filatures et petits ramoneurs se regroupent parfois dans ces villes étrangères par village ou vallée d'origine. Encore faut-il, à ce moment, faire une distinction entre Savoyards.

En effet, le gros de ces émigrants savoyards, qui circulent au travers de l'Europe depuis le Moyen Âge, sont des montagnards. Ils viennent avant tout des vallées profondes de l'Arc et de l'Isère, des villages de haute montagne et plus récemment des massifs préalpins, comme les Bauges. Les raisons en sont simples : le sol y est bien pauvre, l'hiver y est plus long et plus rude. Quant aux Planans, habitants des chaudes et riches plaines de vallées (dont font partie les Marcherus), ils semblent avoir été préservés de l'émigration massive, du moins jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce n'est donc que tardivement que les Marcherus rejoignent le flot des montagnards sur les chemins du départ saisonnier ou annuel.

Certains ne sont pas allés plus loin que les villages proches ou les centres urbains voisins, où ils se firent une nouvelle situation. Mais d'autres allèrent travailler dans les grandes villes françaises ou suisses. Qui fait de la généalogie se rend compte qu'à cette époque Les Marches égrène en tout sens et sème ses enfants en de nombreux endroits. Des VISSOUD et des RUCHON s'installent en Suisse, un CARLE devient garçon limonadier à Monaco, un Jean CHEVALLIER devient domestique au Portugal ou encore un Henri VETTIER, né aux Marches en 1881, devient pâtissier à Londres.

Mais les Marcherus ne s'arrêtent pas aux limites du continent. En cette période de désenclavement, de progrès techniques, de chemins de fer et de bateaux à vapeur, nombreux sont ceux, qui de leur propre chef ou menés par des compagnies

coloniales ou encore recrutés par les consulats sud-américains, s'en vont embarquer à Marseille ou à Bordeaux pour tenter leur chance dans le Nouveau Monde.

Ainsi, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, des BAL, JOLY et CLARET s'expatrient au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique. Le Brésil attire un fils de la famille CASSET et même le Révérend Paul RAVIER.

### Le révérend Paul RAVIER

Paul Ravier est né à Les Marches le 7 février 1883. Il se consacre très tôt à la religion et devient missionnaire de la congrégation de Notre Dame de la Salette. Il part ainsi au Brésil au début du XX<sup>ème</sup> siècle en séjournant successivement à Rio de Janeiro et à Sao Paulo. En 1914, il reviendra du Brésil pour servir dans l'armée française et repartira sur ses terres de mission dès la fin du conflit. Il décède à Sao Paulo le jour de ses 50 ans, le 7 février 1933.

D'après les recherches de R. Pin

Cependant, la destination principale des Marcherus reste l'Argentine. Dans les années 1890 et 1900 prennent le bateau pour Buenos-Aires de nombreux hommes de la commune : Joseph RINCHET, François TEPPAZ, Claude VUILLERMET, Claude GENEVOIS. Des membres de la même famille, frères ou cousins, partent ensemble ou se rejoignent là-bas. Ainsi Blaise et Pierre ARBET, Louis, Antoine et Joseph RICHARD, Henri et Joseph-Maurice, fils de Marie BOUVIER et de Maurice PERCEVAL, qui s'en vont vivre outre-atlantique.

Les familles se déchirent. Ainsi Maurice, fils de François PERCEVAL et de Jeanne ARBET, s'en va à Buenos-Aires tandis que son frère aîné Anthelme reste au village. Pierre et Jean PERCEVAL s'expatrient vers la capitale argentine ne laissant aux Marches que leur sœur, Marie, fille de Claude PERCEVAL et de Marie FROMAGET.

En parallèle à ces drames familiaux, d'autres foyers se constituent sur le sol américain. Ainsi en 1877 naquit à Montevideo, capitale de l'Uruguay, un petit Emile PERCEVAL, fils de Claude Perceval et de Anne DUBOSC.

A la lumière de cette émigration massive, quel Marcheru peut encore douter d'avoir des cousins dans la Pampa ?

Pour compléter la chronique de l'émigration marcherue, rappelons que depuis 1860 le village est rattaché à la France, pays qui pratique à la fin du XIXème siècle un impérialisme planétaire. Les nouvelles colonies et protectorats demandent de la main-d'œuvre et des Marcherus répondent présents se retrouvant ainsi en Algérie (François GILLES), au Tonkin (Jean BURDIN), à Madagascar (Joseph HIVERT) et même en Nouvelle-Calédonie (Jacques CHAMOUD).

Jacques Joseph CHAMOUD, né aux Marches le 2 avril 1876, fils du Granier et de la Savoie, est sans doute, par la force des choses, le premier Marcheru à avoir atteint les antipodes, lorsque débarquant à Nouméa, il est allé le plus loin possible de son village natal, de l'autre côté de la planète !

Une grande partie de la jeunesse du village partant à l'aventure et à la découverte du monde, Les Marches perdait du même coup une partie de son avenir. La communauté se séparant de son « trop plein » se dépeupla peu à peu.

Quant à la jeunesse restée au village, elle fut fauchée, rappelons-le encore, par la Première guerre

mondiale, qui emporta un homme valide sur 10. Le déclin – long siècle noir – dura jusqu'en 1960 quand les Marches ne comptait plus alors que 900 habitants.

## ï L'immigration revitalise le village

Le village, qui avait donné tant d'émigrés, reçut à son tour à partir de 1950 des immigrés, des gens venus d'au-delà des limites communales. Et ce sont ces derniers, qui repeuplèrent le village et lui redonnèrent la vitalité que nous lui reconnaissons aujourd'hui. Une rapide analyse des patronymes de la commune en 2006 montre tous les apports que la commune a reçus en moins d'un siècle.

En effet, la part des anciens patronymes des Marches, c'est-à-dire ceux qui étaient présents au début du XXème siècle, ne représente que 14 % du total de 2006. Ainsi, 86 % des noms de famille ont été « importés » au village. On saisit ainsi beaucoup mieux l'importance de cet apport migratoire commencé en 1950.

De ces 86 %, il faut compter 61 % de migrants venus de Savoie et de France et 25 % de pays étrangers. Un quart des patronymes marcherus est, en 2006, d'origine étrangère. D'où viennent ces patronymes immigrés ? Ils viennent majoritairement des langues latines (dont 13 % pour l'italien), mais aussi des langues germaniques (4 %), d'Afrique du Nord (2 %) ou encore de Pologne et même d'Asie !

### Origine du patronyme

### Importance

|   |        |
|---|--------|
| Ancien substrat patronymique de Les Marches | 14 %   |
| De France métropolitaine                    | 62 %   |
| De langues latines (Portugal, Italie)       | 18,4 % |
| De langues germaniques (Allemand, Anglais)  | 4 %    |
| De langue arabe                             | 2 %    |
| De langue slave (Polonais)                  | 0,6 %  |
| Origine asiatique                           | 0,2 %  |

Qu'ils viennent des villes, des régions environnantes ou de pays étrangers, les raisons qui motivèrent ces nouveaux venus furent les mêmes que celles, qui poussèrent les anciens Marcherus à partir il y a plus de cent ans. C'est-à-dire trouver un endroit où vivre et fonder une famille.

Le profil de ces «néo-Marcherus» ayant quitté d'autres régions de France ou du monde est celui de jeunes gens ou de jeunes couples avec enfants. Arrivés avec leurs économies ou leur force de travail, ils apportèrent des revenus, stimulèrent les commerces et créèrent des entreprises générant des dividendes pour la collectivité. Le tissu économique local s'étoffa, les maisons se construisirent et la population augmenta.

Certes, l'implantation de nouveaux venus a généré des frictions. De la méfiance et même de la médisance de la part de certains «anciennement implantés» (dont les ancêtres sont eux-mêmes partis vivre ailleurs) ; on pourrait en écrire quelques pages ...

L'important n'est pas là, mais bien dans les nouvelles générations – ces jeunes écoliers, jeunes Marcherus aux noms parfois exotiques, qui font cadeau au village d'une nouvelle jeunesse. Et pour eux, il n'y a pas de doute : ils

sont Marcherus et il s'agit bien de leur Bourg, leur Château, leur Commune. Il en était de même pour les écoliers d'il y a cent ans ou pour les enfants du village, il y a trois cents ou quatre cents ans. A voir leur intérêt pour le patrimoine de Les Marches, il n'y a aucun doute : la relève est assurée, la communauté des Marches n'est pas prête de se dissoudre.

Encore faut-il leur transmettre la mémoire des lieux.



Visite du bourg de Les Marches, proposée aux élèves des écoles, lors des journées du patrimoine en 2007

**NOUVEAU !**

Rejoignez-nous sur Internet :

[memoire.patrimoine@gmail.com](mailto:memoire.patrimoine@gmail.com)

<http://patrimoine-les-marches.toile-libre.org>

## Notre village est-il le seul à s'appeler "Marche" ?

Marie-Odile Laurent

Notre village s'appelle Les Marches.

Il doit sa signification à sa situation entre Dauphiné et Savoie.

L'explication donnée par les spécialistes est celle-ci :

Dans les temps éloignés, les peuples qui n'avaient pas encore inventé les barrières frontalières et les douanes laissaient, dans leur territoire respectif, des étendues plus ou moins vastes de terrains ou de champs qui demeuraient incultes et marquaient en quelque sorte leur séparation ou la limite de leur souveraineté.

Ces « no mans land » se prêtaient plus ou moins à une stratégie de défense. Il suffisait que ce terrain vague soit envahi par une troupe armée pour que les gens de l'autre côté des « marches » se réunissent et se mobilisent contre l'agression.

Les gouverneurs commandant les lieux proches des « marches » furent d'abord appelés Marchissi en Italie, Margrave en Allemagne et Marquis en France.

J'ai retrouvé quelques villages ayant le mot « marche » dans leur nom et je remercie vivement les municipalités qui ont si gentiment répondu à ma demande en envoyant des documents et des explications.



## **BRAINS SUR LES MARCHES**

Dans la Mayenne  
(Canton de St Aignan sur Roë)

*Ancienne paroisse du Haut Anjou, située aujourd'hui dans la Mayenne angevine. Lieu de naissance du Cardinal Suard en 1874.*

*La signification de son nom vient d'un nom de lieu : « les marches de Bretagne » (entre les marches d'Anjou et de Bretagne) Ses habitants sont les Brainois.*



## **MARCHES**

Dans la Drôme  
(Canton de Bourg de Péage)

*Marches viendrait du mot "mark" :  
frontière ou séparation.  
Hypothèse de limites à des tribus  
Gauloises ou pour les Evêques ou aux  
Comtes du Valentinois.  
Les habitants sont les Marchois*



Notre village de Marches, (Drôme)

Sur la départementale 149-A, de Bourg-de-Péage à Barbières et à peu près à égale distance de cette dernière commune et de Chatuzange-Le-Goubet, se trouve le village de Marches dont l'histoire fait mention pour la première fois en l'an 924, sous deux formes d'ailleurs apparentées, Marcha d'une part et Marca de l'autre. Par la suite, la finale du mot évolua de Marchis à Marchus, puis à Marcas, puis tout simplement Les Marches.

Le nom de Marches serait dérivé, nous dit-on, d'une racine radicale commune aux langues latines et tudesques et que l'on retrouve en allemand, en anglais, en hollandais et en suédois dans le mot mark lequel se rapporte à «frontière» ou à «séparation».

Cette commune incluse dans le canton de Bourg-de-Péage est située à l'altitude moyenne de 335 mètres et compte 700 habitants en 2007. Elle devrait son existence à de « pieux laïcs » qui en des temps fort lointains auraient fait construire à leurs frais, un monastère appelé « la Part-Dieu ».

Il existe toujours un quartier de ce nom, mais qui, de nos jours est rattaché à la commune voisine de Chatuzange-le-Goubet.



## LA MARCHE

Dans la Nièvre  
(Canton de La Charité-sur-Loire)  
Arrondissement de Cosne-Cours-Sur-Loire  
Superficie : 1 087 ha  
Population : 1990 : 516 hab.  
Cours d'eau : la Loire, le Mardelon et la Dousseline

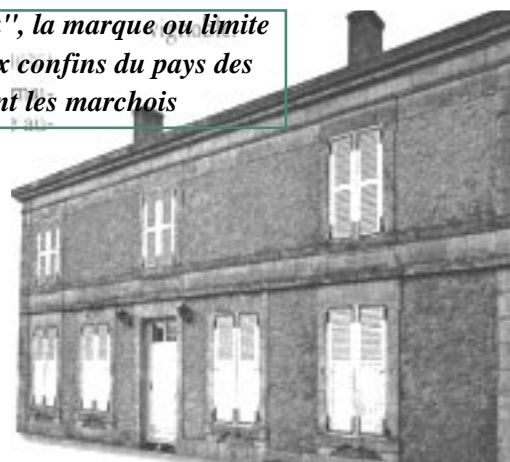
Son nom vient de "marca", la marque ou limite car le village est placé aux confins du pays des Eduens. Les habitants sont les marchois

Au VIII<sup>ème</sup> siècle, le village appartient à Roland de Roussillon. Au Moyen Age, la bourgade, qui occupe une éminence sur la rive orientale de la Loire, contrôle le trafic fluvial en levant des taxes de passage et en offrant les commodités d'escale de son petit port. C'est sans doute pour ces raisons d'ordre stratégique que la ville est close et protégée par un château fort. Au milieu du IX<sup>ème</sup> siècle Bernard de Chalant qui a épousé la fille du Seigneur Rainaud de la Marche décide avec Guillaume I<sup>er</sup> Comte de Nevers de fonder un monastère sur le lieu-dit de Seyr, qui va devenir La Charité. Durant trois ans le seigneur de La Marche offre gîte et couvert aux moines venus édifier le nouveau prieuré. A l'achèvement des travaux de la première église et des logements, les moines accompagnés des serfs quittent La Marche. L'activité économique et religieuse se déplace vers Seyr, en l'espace d'une dizaine d'années le pouvoir des maîtres de La Marche disparaît progressivement et en 1464 La Marche revient au comte de Nevers. Tout porte à croire que les fortifications et le château sont détruits dès le XV<sup>ème</sup> siècle.

**Maison de vigneron - 1798**

**6 grande Rue**

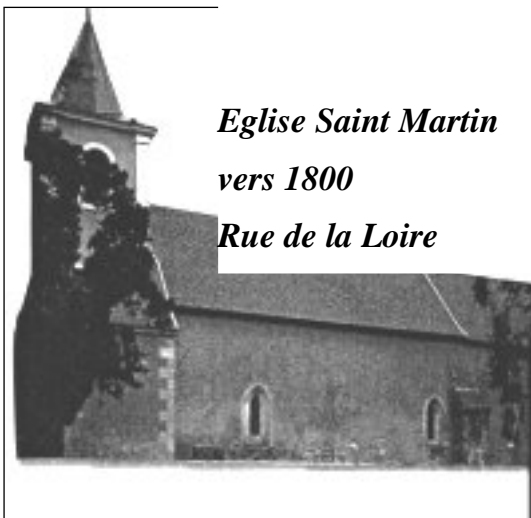
La date de construction de cette maison est gravées sur une pierre placée au-dessus de la porte d'une ancienne écurie. Son architecture indique qu'elle est utilisée par une famille de propriétaires récoltants. Transmises de génération en génération elle n'a pas été modifiée, à l'exception de la porte d'entrée, dont l'encadrement en pierre est cependant d'origine, en 1798 les vignes s'étendent sur plusieurs hectares et la maison fait face au vignoble.



**Vestige de l'Eglise Saint Marcel  
10, chemin des Saules - Munot**

Dès le XI<sup>ème</sup> siècle, Guy De Douzy est le seigneur d'une paroisse dédiée à Saint Marcel qu'il donne, accompagnée de ses terres et de son moulin, aux religieux de La Charité. Pendant la Révolution, le curé Nicolas Dutreuil refuse de prêter serment à la constitution civile du clergé, entraînant probablement la suppression de la paroisse. La commune de Munot est alors réunie à la commune de La Marche et le bâtiment, qui perd de son utilité, est vendu pour servir d'habitation.

**Eglise Saint Martin  
vers 1800  
Rue de la Loire**



Entre 1791 et 1793, l'église située vraisemblablement près du donjon, est détruite. Le cimetière, situé en bords de Loire est alors déplacé aux Vignes-Champs, sur les lieux de construction de la nouvelle église. D'abord modeste chapelle dédiée à la Vierge elle fait office d'église paroissiale jusqu'en 1830, date à laquelle elle est agrandie et change de dédicace.

## LAMARCHE

Le lieu où s'érigea notre ville faisait partie du pays des Leuques, qui étaient des Celtes purs tout proche du pays des Lingons (Champagne) et des Séquanes (Franche-Comté).

Le nom de Marchia, ancien orthographe, puis La Marche, jusqu'au 19ème siècle fut transformé frontières, anciennement marks, sur les marches du Duché de Bar, dont Lamarche faisait partie, l'on disait aussi Lamarche-en-Barrois.

Située au pied des derniers contreforts des Monts Faucille, altitude 320 mètres au dessus du niveau de la mer, entouré de 7 collines dont le mont Saint-Etienne (480 m) au nord, le mont des Fourches (504m) au NE, le mont Heuillon (488 m) au SE.

Son territoire se trouve sur la ligne de partage des eaux, le Mouzon qui y prend sa source coule vers la Meuse, versant mer du Nord, l'autre partie de son territoire vers la Saône, versant mer Méditerranée.

Le Comte de Bar, (Henri II), voulant assurer la défense de son comté édifia sur ses frontières quelques forteresses, dont celle de La Marche à la fin du 12<sup>ème</sup> siècle dans le Barrois mouvant, ce château était entouré d'un fossé alimenté par le Mouzon. Peu à peu les habitants des alentours se groupèrent sous la protection de cette forteresse, c'est alors que l'on construisit les murailles d'une ville qui se transforma à côté d'un château, c'était la naissance de la ville de Lamarche.

En 1239 sous la protection d'Henri II, Duc de Bar, les moines Trinitaires construisirent un couvent au nord-ouest de la ville et s'y établirent jusqu'en 1789.

Le passé historique de Lamarche fut tumultueux, situé sur le passage des échanges commerciaux entre la Moselle vers le Nord et la Saône et le Rhône vers le Sud les hordes guerrières et les bandes de brigands séjournèrent dans tout le secteur ; pour lutter contre ce banditisme, les Seigneurs et le Roi envoyaient des armées régulières qui livraient alors de véritables batailles contres ces hordes et bandes qui pillaient tous les convois, les populations et ruinaient tout le pays. En plus de ceci, il y avait la rivalité des Seigneurs qui se disputaient

le territoire.

Une terrible maladie, en 1346, puis de 1632 à 1637 décima la population, ce fut le règne de la peste. En 1636, il n'y avait plus que 10 chefs de famille, en 1710 l'on comptait 112 habitants, en 1773 : 270, en l'an XII : 1569, en 1830 : 1558, en 1841 : 2004, en 1975 : 1201 habitants.

A un kilomètre de Lamarche se trouve un hameau : Aureil Maison dont l'origine remonte aux Romains, l'Empereur Aurélius y avait établi un poste d'observation pour surveiller les routes venant du Nord et du Sud ; une chapelle romane semble avoir succédé au temple païen.

Située dans la vallée du Mouzon, au carrefour des trois provinces Lorraine, Champagne, Franche-Comté -

LAMARCHE est un chef-lieu de canton de 26 communes de la plaine des Vosges.

Ancienne ville fortifiée, le gothique y côtoie le roman et témoigne ainsi d'un passé historique et architectural à découvrir

On peut être surpris de la présence d'une grenade dans un blason lorrain.

Cependant, la grenade est un symbole d'unité dans la diversité, les nombreux grains, tous différents, sont enfermés dans un même fruit. Elle peut symboliser tous les étrangers venus repeupler Lamarche après la guerre de trente ans pour refaire une seule ville.

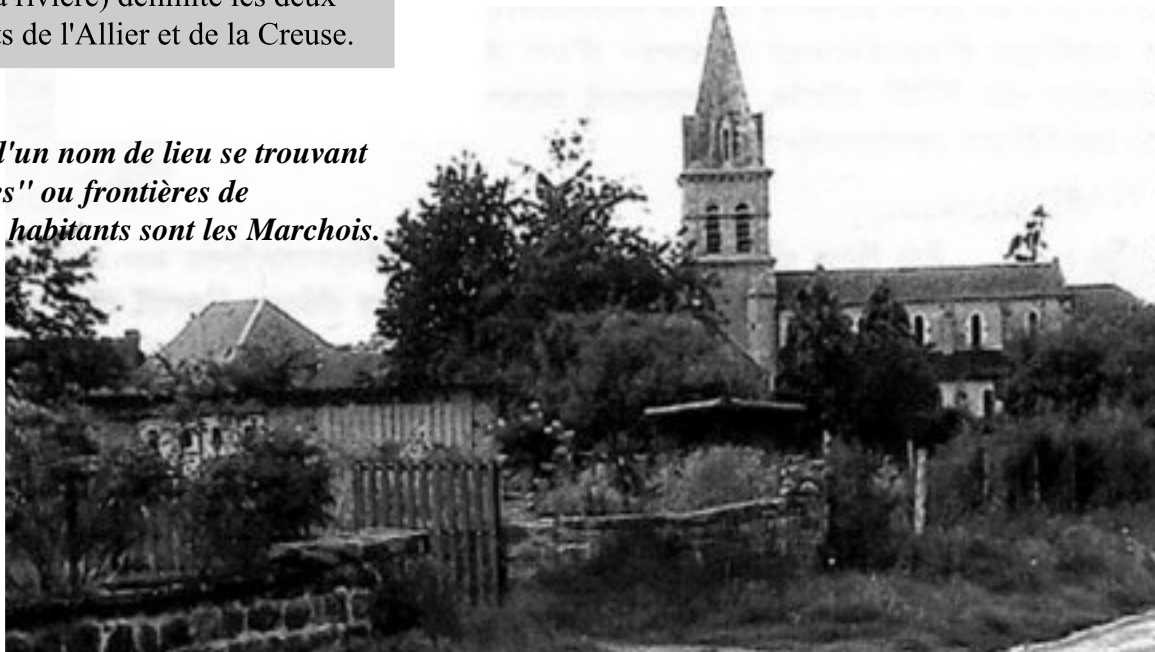
## La Petite Marche

Dans l'Allier

(Canton de Mareillat en Combraille)

Le Cher (la rivière) délimite les deux départements de l'Allier et de la Creuse.

*Son nom vient d'un nom de lieu se trouvant sur les "marches" ou frontières de l'Aquitaine. Les habitants sont les Marchois.*



Cette paroisse fut formée au XIIème siècle, d'un démembrement de Mazirat. Ce dénominateur de la Marche lui convient doublement, puisque se trouvant sur les marches ou frontières de l'Aquitaine, elle sépare en même temps l'ancien pays des Bituriges de celui des Arvernes : la Marche était du diocèse de Bourges, pays des Biturgies, et St Pardoux, du diocèse de Clermont, pays des Arvernes. Le plus ancien document relatif à cette paroisse est de 1160, c'est celui de son édification. Il se trouve à la Bibliothèque Nationale, cote 9.217 fu Fonds latin ; il a été reproduit en entier avec un commentaire, dans le tome 1, page 190, des archives historiques du Bourbonnais (Crépin-Leblond, Moulins, 1890). En 1160, la Marche était une villa nouvellement construite sur le territoire de Mazirat : villa signifiait domaine rural et seigneurial cultivé par des colons appelés vilains. Comme la paroisse de Mazirat dépendait de la prévôté des chanoines réguliers de St Augustin d'Eaux, ce sont eux qui prièrent l'archevêque de Bourges, Pierre de la Châtre, d'ériger cette villa en paroisse, la paroisse de Mazirat étant trop étendue pour être facilement desservie. Ce qui fut concédé moyennant une redevance annuelle de 3 sols à l'archevêché de Bourges ; la collation ou nomination à la cure fut laissée au prévôt et la nouvelle paroisse eut comme patron St Thomas de Cantorbéry qui, quelques années plus tard, devait mourir martyr, défenseur des droits de la Sainte Eglise.

D'autres paroisses s'appellent aussi la Marche ; pourquoi a-t-on, - il n'y a guère que 120 ans - accolé à celle-ci le diminutif de Petite, rencontré une seule fois dans les registres paroissiaux de la Mairie antérieurs à 1793. Les gens du pays disent habituellement la Marche et nom La Petite Marche, et les anciens prieurs-curés signent invariablement : prieur-curé de la Marche. Nous en avons vainement cherché la raison ; et ce serait un peu puéril de supposer que ce diminutif a été ajouté pour distinguer cette modeste paroisse de l'importante province de la Marche ; comme si l'on pouvait comparer une commune avec un département. La chose n'a du reste, qu'une très minime importance ; officiellement on continuera d'écrire La Petite Marche, cependant que, plus logiques, les aborigènes resteront persuadés qu'ils habitent la Marche.

## Sur les traces de nos ancêtres marcherous ou comment faire de la généalogie aux Marches ?

Jean Dardier

Nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir retracer l'histoire de notre famille. Oui, mais comment redonner vie aux générations, qui nous ont précédé ?

Nos parents ou nos grands-parents se souviendront peut-être de quelques faits marquants, d'anecdotes intervenus à tel ou tel membre de la famille. Mais si nous voulons aller au-delà des souvenirs retenus par la mémoire familiale, notre exploration s'arrêtera assez vite (souvent vers 1900). Seul un travail de recherche sur des documents écrits peut nous permettre d'assouvir notre curiosité et de répondre peut-être à certaines interrogations : notre famille est-elle dans la commune depuis longtemps, sinon de quelle partie de la Savoie ou de l'Europe sommes-nous originaires ? Depuis quelle date habitons-nous aux Marches ? Quelle était la profession du père, des grands-pères ? Sommes-nous parents avec telle ou telle famille homonyme ?

11 Nous allons initier une véritable enquête à l'aide de documents écrits en adoptant la méthode la plus simple possible et en partant d'un point de départ fiable. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'être un généalogiste confirmé : chacun de nous pourrait donc entreprendre un travail de recherche de ce genre. Toutefois, il faudrait mobiliser un minimum de connaissances tout en tenant compte de la loi du 13 janvier 1979, qui stipule que les registres d'Etat civil de moins de cent ans ne peuvent pas être consultés librement et ceci afin de protéger la vie privée des personnes concernées. Actuellement, en l'année 2008, nous ne pouvons rien chercher sur l'Etat civil après 1908.

Pour contourner cette interdiction, l'astuce consiste à utiliser le **Livret de famille**. Délivré lors du mariage par la Mairie depuis les années 1880, le Livret de famille est généralement conservé par les descendants. Ainsi pouvons-nous consulter celui de nos parents et de nos grands-parents.

Le Livret de famille est un document très intéressant, car des informations sur trois générations sont réunies sur ses pages. Les premières pages donnent des renseignements complets sur les époux : date et lieu de mariage, nom et prénoms, profession, domicile, mention de veuf ou veuve, mais aussi nom et prénoms des parents (avec la mention décédé, si c'est le cas) et mention possible du contrat de mariage. Une place est réservée, en tournant la page, à la mention des décès des époux avec la date et le lieu. Les pages suivantes sont consacrées aux enfants issus du mariage avec nom et prénoms, date et lieu de naissance, date et lieu du décès (la mention est généralement faite pour les enfants décédés en bas âge).

Le Livret de famille permet de retrouver, d'une manière très fiable, la personne, qui dans les années 1900 est à la base de notre famille et de distinguer entre plusieurs homonymes, celui, qui est notre ancêtre direct (en effet, aux Marches certains noms sont très répandus, comme BAL, CARLES, DURET, PERCEVAL, RICHARD, SIMON, etc.).

La remontée dans le temps peut alors commencer. On va consulter d'abord l'Etat civil municipal, tenu dans chaque commune par les secrétaires de Mairie, puis les registres paroissiaux, tenus, quant à eux, par les curés dans chaque paroisse.

**L'Etat civil** municipal d'abord permet de remonter jusqu'en 1860, date du rattachement de la Savoie à la France. Il recouvre également la période de la Première République et de l'Empire napoléonien. Naissances, mariages, décès sont enregistrés dans divers répertoires et sont consultables en Mairie.

<sup>1</sup> L'Etat civil français fut créé par le décret du 20 septembre 1792.

| Type de document                    | Etat Civil : les informations qui y sont inscrites   |
|-------------------------------------|--|
| <p><b>ACTE DE<br/>NAISSANCE</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour le nouveau-né :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• date de la rédaction de l'acte</li> <li>• ses nom et prénoms</li> <li>• date et heure de sa naissance</li> <li>• lieu de naissance</li> </ul> </li> <li>- pour ses parents :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• leurs nom et prénoms</li> <li>• leur âge (à partir de 1922, date et lieu de naissance)</li> <li>• leur profession</li> <li>• état matrimonial (mariés ou non)</li> <li>• lieu de résidence</li> </ul> </li> <li>- pour les déclarants ou les témoins :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• leurs nom et prénoms</li> <li>• leur éventuel lien de parenté (facultatif)</li> <li>• lieu de résidence</li> </ul> </li> </ul>  |
| <p><b>ACTE DE<br/>MARIAGE</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- date, heure et lieu de la cérémonie</li> <li>- pour les époux :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• leurs nom et prénoms</li> <li>• date et lieu de naissance</li> <li>• âge (majeurs ou mineurs)</li> <li>• situation (célibataire, divorcé(e) ou veuf(ve)) avec mention du précédent conjoint (date du divorce, date du décès)</li> <li>• profession</li> <li>• mention du consentement des parents, du tuteur (ou du curateur)</li> <li>• références d'un éventuel contrat de mariage (depuis 1850, le nom du notaire et le lieu de l'étude doivent être indiqués)</li> </ul> </li> <li>- pour les parents des époux :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• leurs nom et prénoms</li> <li>• état matrimonial (mariés ou non)</li> <li>• profession</li> <li>• lieu de résidence</li> <li>• décès éventuel et parfois même date et lieu du décès</li> </ul> </li> <li>- pour les témoins du mariage :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• leurs nom et prénoms</li> <li>• âge</li> <li>• profession</li> <li>• lieu de résidence</li> <li>• lien de parenté éventuel</li> </ul> </li> </ul> |
| <p><b>ACTE DE<br/>DECES</b></p>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- nature de l'acte :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• original – dans la commune où le décès a eu lieu</li> <li>• transcription légale – dans la commune où la personne est domiciliée</li> </ul> </li> <li>- date et heure du décès</li> <li>- pour le défunt :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• ses noms et prénoms</li> <li>• âge et lieu de naissance, puis date précise de naissance</li> <li>• profession</li> <li>• lieu de résidence</li> <li>• état matrimonial (célibataire, marié(e), divorcé(e), veuf(ve))</li> </ul> </li> <li>- nom et prénoms du ou des conjoints</li> <li>- nom et prénoms des parents (pas toujours indiqués), avec la mention vivants ou décédés</li> <li>- noms et prénoms des déclarants, âge, profession et lieu de résidence</li> </ul>   |

Il est à noter que des **Tables** (ou Index) sont classés par ordre alphabétique ce qui facilite considérablement les recherches. des actes de l'Etat civil sont établies chaque année et revues tous les dix ans. Les actes y

Du treize pluviose an douze de la République Française  
acte de naissance de Jean Dardier né ce jour d'hui à onze heures  
du matin fils légitime de Jean Dardier et de et de Madeleine  
Vaudier cultivateurs domiciliés de cette commune Marches. Le  
Jean de l'enfant a été reconnu être un garçon ainsi que le  
témoignent et après nommés sont déclarés premiers témoins  
Benoit Collobert âgé de trente quatre ans, Claude Cartier âgé de  
septante ans cultivateurs domiciliés de cette commune du hameau  
de Miliens. Sur la Requisition et soumission faite par Jean  
Dardier père de l'enfant qui n'a signé rien plus les témoins  
pour ne savoir lire. Contente luidant la loi par moi  
Urban Rey maire de la commune des Marches faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil sou signé qui a  
rédigé le présent acte duquel j'ai donné lecture avec composition  
Urban Rey Maire

**Document 1.** Déclaration de naissance de Jean DARDIER, né le 13 pluviôse, an douze. Déclaration faite par le père de l'enfant, Jean DARDIER et enregistrée par le Maire de Les Marches Urban REY.

**Les registres paroissiaux**, quant à eux, sont des cahiers dans lesquels le curé consigne les trois grandes étapes de la vie de ses paroissiens : les baptêmes, les mariages et les décès. Ces documents sont rédigés en français et leur lecture est très facile.

Deux périodes doivent être distinguées  
- avant 1792 – 93 ;  
- et après 1815.

A partir de 1815, les documents originaux (ou leurs copies) sont conservés aux

Archives communales, à savoir à la Mairie de Les Marches tandis que les registres d'avant 1793 ont été rapatriés aux Archives départementales de la Savoie à Chambéry.

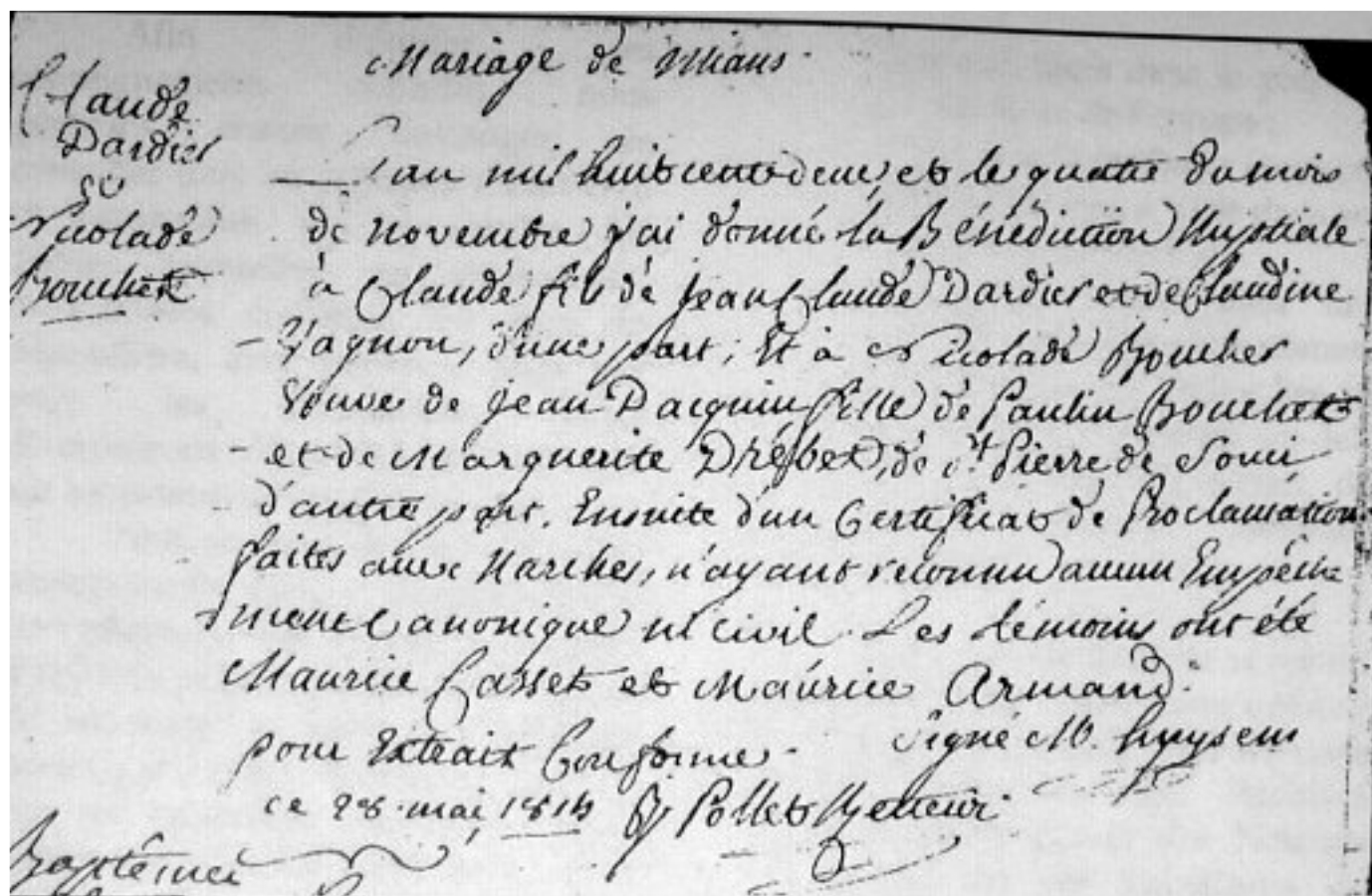
Reproduits sur microfilm et Cd-rom, ils sont consultables en salle de lecture (cote 5 MI) ou « en ligne » grâce à Internet.

Avant les années 1792-93, les registres paroissiaux constituent la source principale (et souvent unique) pour établir notre généalogie.

| Type de document         | Registres paroissiaux : les informations qui y sont inscrites  |
|--------------------------|--|
| <b>ACTE DE BAPTEME</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- le baptisé :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• ses nom et prénom (le prénom est souvent celui du parrain pour le garçon et celui de la marraine pour la fille)</li> <li>• date et lieu du baptême (la date de naissance n'est pas toujours indiquée, l'enfant étant de toute manière baptisé le jour même ou le lendemain de sa naissance ; en effet, on craignait la mort précoce de l'enfant et, sans baptême, le nouveau-né ne pouvait pas accéder au Paradis)</li> </ul> </li> <li>- pour les parents :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• leur nom et prénom</li> <li>• parfois la profession ou le titre indiquant la position sociale ou le niveau de fortune du couple (exemple : « honorable », « honnête »)</li> </ul> </li> <li>- pour le parrain et la marraine :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• leur nom et prénom</li> <li>• quelquefois, le lien de parenté</li> </ul> </li> </ul>                                |
| <b>ACTE DE MARIAGE</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les mariés :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• leur nom et prénom</li> <li>• âge et lieu de naissance</li> <li>• lieu de résidence (n'est pas toujours la paroisse de naissance)</li> <li>• situation juridique (mineur(e) ou majeur(e), veuf(ve))</li> </ul> </li> <li>- pour les parents :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• leur nom et prénom, avec la mention décédé(e), si c'est le cas (malheureusement, plus nous reculons dans le temps et moins leurs noms seront indiqués)</li> </ul> </li> <li>- pour les témoins :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• leur nom et prénom</li> <li>• lien de parenté avec les mariés (pas toujours indiqué)</li> </ul> </li> <li>- les signatures : peuvent, quelquefois, apporter des informations sur les personnes présentes au mariage</li> <li>- mentions diverses, telles les dispenses de consanguinité, la reconnaissance d'un enfant né avant le mariage, etc.</li> </ul> |
| <b>ACTE DE SEPULTURE</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour le défunt ou la défunte :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• leur nom et prénom</li> <li>• âge (estimé) : il peut y avoir une grande différence entre l'âge estimé et l'âge réel. Généralement, les personnes étaient vieilles. Dans les actes très anciens l'âge n'est pas indiqué.</li> <li>• date et lieu de l'inhumation (la date du décès n'est pas toujours indiquée) : le lieu de l'inhumation est soit le cimetière soit l'église ou une chapelle. L'inhumation a lieu le jour du décès ou le lendemain en principe.</li> </ul> </li> <li>- mentions diverses : la qualité de la personne défunte (par exemple, châtelain de ...), la cause du décès (par exemple, accidentel, en couche, ...)</li> </ul>  |

GRUPE DE TRAVAIL EN GENEALOGIE

*Le Groupe de travail en généalogie de l'association Mémoire et Patrimoine explore les Archives communales tous les mardi et jeudi matin, de 8h30 à 11h00, à la Mairie de Les Marches. Le groupe constitué par Mesdames Laurent et Schneider et Messieurs Chabert et Dardier est déjà remonté jusqu'en 1786. Pour les aider dans leurs travaux n'hésitez pas à les rejoindre ou à leur montrer vos propres travaux généalogiques.*



**Document 2.** Mariage religieux de Claude DARDIER et Nicolade BOUCHET le 4 novembre 1802. Registre paroissial de Myans.

15

Pour nos recherches, la méthode consiste donc à remonter de génération en génération et à effectuer à chaque niveau générationnel un recoupement des renseignements. Il nous faut remonter un escalier sans sauter aucune marche

Un exemple concret permettra sans doute de mieux comprendre la manière de procéder :

Prenons la première page du Livret de famille de Jean DARDIER, marié, né le 14 juin 1877 aux Marches. Nous allons chercher (et, ce sera la première marche de notre escalier) l'acte de décès de son père. Le document précité nous donnera le lieu de naissance et l'âge de celui-ci. En consultant les registres d'Etat civil vers la date présumée de la naissance du père, nous allons ainsi retrouver le nom de ses parents à lui (son père, un autre Jean DARDIER, né le 29 avril 1839), mais aussi les noms et prénoms de

son parrain et de sa marraine (membres par ailleurs de sa parenté).

Par ailleurs, l'acte de mariage de Jean, né en 1877, peut être retrouvé en tenant compte du fait que les époux se mariaient à cette époque entre 18 et 25 ans (mais plus souvent vers 25 ans). Le mariage avait lieu d'ordinaire dans la commune ou la paroisse de l'épousée.

Les dates de naissance, mariage et décès étant précisées, nous pouvons remonter sur la deuxième marche de notre escalier et trouver, pour chaque génération, le nom des parents et les dates des principaux événements de leur vie...



Afin d'étoffer les renseignements collectés, nous pouvons ensuite envisager de consulter tous les registres d'Etat civil et paroissiaux. On se servira des Tables annuelles ou décennales, mentionnées ci-dessus, ou bien on dépouillera, avec patience, page par page les documents. Nous découvrirons ainsi des informations sur les enfants de chaque couple.

Tout au long de l'enquête, des recoupements doivent obligatoirement être effectués. Par exemple, le décès d'une telle personne à 60 ans permettra de retrouver sa date de naissance tandis que son acte de mariage (où son âge est également mentionné) nous aidera à vérifier s'il s'agit de la même personne.

Bien sûr, les recherches généalogiques ne se réalisent pas toujours d'une manière aussi idéale. Remonter dans le temps en étudiant les registres d'Etat civil et paroissiaux est quelquefois beaucoup plus difficile. Parmi les difficultés que l'on peut rencontrer, citons entre autres :

- les lacunes dans les documents archivés (dues à la mauvaise conservation, à l'arrachage des pages, ...)
- le fait que certaines familles se déplaçaient pour aller « en ferme » sur des communes ou des paroisses voisines où elles résidaient plus ou moins longtemps et parfois même y restaient définitivement (certaines familles changeaient ainsi deux à trois fois de paroisse au cours de leur vie) ;
- le fait que certains époux arrivaient

d'autres circonscriptions : le mariage se déroulait alors dans la paroisse de résidence de l'épouse ;  
- le fait que le territoire concerné par les registres a varié dans ses limites et son étendue ;  
- et surtout, même pour une famille demeurée constamment aux Marches, les recherches ne peuvent pas remonter au-delà de 1687, date de départ du premier registre paroissial conservé.

Est-il possible alors de se référer à des documents d'une autre nature ? Nous pouvons chercher dans les actes notariés, conservés aux Archives départementales (fonds des Notaires du canton) ou les Tabellions de Chambéry ou de Montmélian, qui rassemblent les testaments, les partages des biens, les ventes de propriétés, les contrats de mariage. Tous ces documents peuvent nous indiquer donc les filiations.

La recherche étant bien avancée, il convient ensuite de réaliser un arbre généalogique, sorte de schéma, qui nous donnera une vue d'ensemble de nos recherches, un résumé de la vie de notre famille.

En résumé, en partant du mariage de nos grands-parents (première page de leur Livret de famille) et en exploitant les renseignements portés dans les registres d'Etat civil et paroissiaux, nous pouvons réaliser l'arbre généalogique de notre famille. Faisant preuve de patience et en persévérant, nous l'étofferons au fur et à mesure grâce aux découvertes faites dans divers documents conservés aux Archives départementales.

#### **BULLETIN D'ADHESION**

**Monsieur, Madame :**

**Adresse :**

**Tél :**

**Mail :**

**Paiement par chèque à l'ordre de : Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches**

## Sur les pas des Huguenots

Marie-Hélène Parot

### Quelques rappels :

- 24 août 1572 : nuit de la Saint Barthélemy, Henri de Navarre (futur Henri IV) est obligé d'abjurer pour sauver sa vie et sa future ascension au trône de France « Paris vaut bien une messe ».

- 13 avril 1598 : signature de l'Edit de Nantes qui autorise le culte des Huguenots et leur attribue certaines places fortes. Cet édit marque aussi la fin des guerres de religion, mais ne sera jamais véritablement respecté.

- Octobre 1685, Louis XIV révoque l'Edit de Nantes. Suite à l'abolition de l'Edit de Nantes, sous la pression des soldats du roi (dragons) et avec une législation extrêmement répressive les Huguenots sont poussés à abjurer leur foi, les temples sont rasés et il est interdit aux laïcs, sous peine de galères pour les hommes et d'enfermement pour les femmes, de quitter le territoire français. Des milliers de Huguenots décident de braver cet interdit et partent chercher refuge à l'étranger. Ceux de l'Ouest et du Nord se dirigent vers l'Angleterre, les provinces unies du Pays-Bas. Ceux de l'Est et du Sud se dirigent vers l'Allemagne et la Suisse, cette dernière devenant un véritable « plaque tournante ».

Certains s'enfuient jusqu'en Scandinavie, les colonies anglaises, en Amérique ou l'Afrique du Sud.

Les pays du refuge accueillent avec plaisir les Huguenots car souvent ils sont d'un bon niveau intellectuel et bien formés. Les persécutés se transforment en colons, leur influence est toujours visible de nos jours dans certaines villes refuges : Berlin, Francfort sur le Main, etc...

Die, le 12 mai 2007 lancement du projet international d'un chemin de grande randonnée suivant au plus près celui de l'exil des Huguenots dauphinois vers la Suisse et l'Allemagne.

Ce chemin passera par les Marches qui se trouvait être le point de rencontre entre ceux qui arrivaient du sud (Die) et ceux arrivant de la vallée du Ferrand.

Nous n'avons pas retrouvé de traces de cet épisode, Ghislain Garlatti penche pour l'hypothèse que malheureusement, si les Huguenots passaient par le village, c'était entre des soldats pour être ramenés à Fort BARRAUX.

Le 25 mars 2008 a eu lieu à Chambéry une réunion de présentation du trajet définitif. Je vous tiendrai au courant lors des prochaines publications

Références : encyclopédie Wikipédia, le musée du désert, association pour la sauvegarde des coutumes et traditions du pays de l'Oisans, l'internaute Gal des calades et senteurs.

### La croix huguenote : histoire et symbolique

Ses origines restent mystérieuses. Il semble qu'elle ait été imaginée par l'orfèvre nîmois Maystre qui habitait 4 rue du Marché en 1688 (trois ans après la Révocation de l'Edit de Nantes). Son

succès fut immédiat, d'autant plus qu'elle échappait aux persécutions car elle dérivait d'une décoration à la fois officielle et catholique (la croix de l'ordre du Saint-Esprit). D'autre part, elle permettait d'avoir sur soi une croix différente de la croix catholique abhorrée. Elle est par excellence le bijou protestant.

La croix huguenote, appelée ainsi depuis la fin du XIXe siècle, est composée d'une



croix de Malte, les branches sont reliées entre elles par un motif circulaire sur lequel on distingue 4 fleurs de lys (comme sur la croix de l'ordre du Saint-Esprit) et qui forme entre chaque branche un coeur, à la fois symbole de l'amour de Jésus pour nous et rappel de son commandement aimez-vous les uns les autres (Jean XIII,34). Les pointes aux extrémités de chaque branche sont arrondies en forme de boules et au nombre de huit comme les béatitudes.

En bas, la colombe en pendentif représente évidemment le Saint-Esprit qui descend du ciel sur nous.

Tracé des Huguenots

SOURCE :

[www.surlespasdeshuguenots.eu](http://www.surlespasdeshuguenots.eu)



## Actualités de l'association

### 17 Mai Soirée annuelle !



L'association invite chaque Marcheru à sa soirée annuelle, qui aura lieu le samedi 17 mai 2008 à la salle Saint-Maurice à partir de 17 heures et jusqu'à 19 heures. Au programme : les travaux de l'association et commémoration du 760<sup>e</sup> anniversaire de la chute du Mont Granier.

### Préparation des journées du patrimoine 2008 !



Fin septembre, l'association organisera une conférence commémorant le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918. La soirée sera consacrée aux Marcherus et au village pendant la guerre de 1914-1918. A cette occasion, nous lançons un appel à toutes les personnes possédant des lettres de poilus marcherus, des photos ou des objets de l'époque, ou qui souhaiteraient faire part d'une anecdote ou témoigner d'un souvenir d'enfance.

### DONS

**Monsieur, Madame :**

**Adresse :**

**Tél :**

**Mail :**

**Versement par chèque à l'ordre de : Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches**